

L'UE a intenté une action en justice à l'encontre d'AstraZeneca

Compte Test - 2021-04-27 06:49:19 - Vu sur pharmacie.ma

La Commission européenne a indiqué le lundi dernier qu'elle a entamé une action en justice contre le laboratoire AstraZeneca en raison du retard de livraisons des doses qu'elle a commandées. Le laboratoire anglo-suédois a jugé cette action comme dénuée de fondement. «Les termes du contrat n'ont pas été respectés et l'entreprise n'a pas été en position de mettre en œuvre une stratégie fiable afin d'assurer des livraisons en temps et en heure », a affirmé un porte-parole de l'exécutif européen. Il a également signalé que cette action avait été lancée vendredi au nom de l'UE et des Vingt-sept, qui sont unanimement en accord avec la démarche de l'UE. Seules 30 millions de doses ont été livrées au premier trimestre à l'UE alors qu'AstraZeneca s'est engagé à en livrer 120 millions. Et sur les 180 millions commandées au second trimestre, il ne compte en livrer que 70 millions. Le laboratoire anglo-suédois compte se «défendre fermement», estime qu'il a «complètement respecté» son engagement vis-à-vis de l'UE et espère avoir «l'occasion de régler ce différend le plus tôt possible». L'UE «devrait demander soit la résiliation du contrat pour non-exécution, avec des dommages et intérêts, soit l'exécution du contrat, ce qui est peu probable», d'après l'avocat belge Arnaud Jansen pour qui AstraZeneca s'est engagé au «best reasonable effort » (obligation de moyens).